

Projet Educatif de Territoire et Plan Mercredi



COMMUNE DE RAMATUELLE

Projet élaboré pour les années scolaires

2022-2023 / 2023-2024 / 2024-2025

Nom du représentant de la commune : Roland BRUNO

Fonction : Maire

Adresse : 60 Boulevard du 8 mai 1945 – 83350 RAMATUELLE

Téléphone : 04.98.12.66.66

Courriel : info@mairie-ramatuelle.fr

Nom du coordonnateur du PEDT : SALVATICO Nicolas et MOREAU-WAGNER Gabrielle

Fonction : Responsable et adjointe du Service Enfance-Jeunesse

Téléphone : 04.94.55.72.05

Courriel : centre.aere@mairie-ramatuelle.fr

IEN de circonscription

Nom : ADAM Sandrine

Téléphone : 04.94.54.77.11

Courriel : ien-cogolin@ac-nice.fr

Conseiller en développement CAF du territoire

Nom : THOLLON Valérie

Téléphone : 04.94.09.76.63

Courriel : golfe-saint-tropez.caftoulon@caf.cnafmail.fr

SOMMAIRE

- 1- Etat des lieux et diagnostic** pages 3 à 5

- 2- PEdT et Plan Mercredi** pages 6 à 17

- 3- Pilotage** pages 17 à 18

- 4- Suivi, bilans et évaluation** pages 18 à 21

1-ETAT DES LIEUX

La population :

En 2018, Ramatuelle a recensé 2079 habitants : les 0/14 ans représentent 11,7% de la population
les + de 60 ans représentent 37,5% de la population

Cette population permanente connaît une pointe estivale comprise entre 20 000 et 40 000 habitants.

Elle est vieillissante avec 38% de + de 60 ans et 12% de 0-14 ans.

Catégories socio-professionnelles :

Après les retraités (34%), la catégorie socio-professionnelle la plus représentée sont les employés (19%).

Les secteurs d'activité les plus représentés sont : commerce, transports, services divers.

Rythme saisonnier des familles intense d'avril à fin octobre et plus calme l'hiver.

Logements :

Stabilité résidentielle.

Problématique : coût élevé des loyers à la location et à l'achat. Pour compenser, la commune investit dans l'achat de logements qu'elle met à la location et favorise dans le respect du PLU l'évolution des logements.

C'est en 2017 que le dernier projet immobilier sur la commune a vu le jour (quartier des Combes Jauffret avec accession à la propriété et location : 106 logements créés) : de nouvelles familles sont venues s'installer sur la commune. Certaines avec des problématiques dus à l'accès aux logements sociaux. Cela a permis de stabiliser la fréquentation à l'école et les effectifs à la crèche sont restés stables. En revanche, une augmentation des inscriptions à l'ALSH a été notée.

Petite Enfance :

Une population de 0/3 ans de 42 enfants et 1 établissement Petite Enfance municipal de 30 places.

Les bâtiments ALSH et Multi-Accueil étant situés à côtés, des événements sont régulièrement organisés entre les 2 structures : Halloween, Mardi Gras, Noël...

Aussi, des classes passerelles sont organisées entre les grands de la Crèche et l'école pour habituer les enfants à l'environnement scolaire avant la rentrée suivante.

Temps scolaire :

Une population enfance/jeunesse scolarisée de 270 élèves avec des établissements locaux :

- 1 groupe scolaire local (55 maternelles + 90 élémentaires) avec une organisation à 4 jours d'école
- 4 collèges de proximité (3 publics et 1 privé) : 1 à Gassin, 1 à Saint-Tropez, 2 à Cogolin comprenant 85 collégiens ramatuellois.
- 1 lycée à Gassin (Lycée du Golfe) comprenant 45 lycéens ramatuellois

18 élèves sur 143 scolarisés (soit 12,6%) sont inscrits à l'école de Ramatuelle mais habitent d'autres communes.

La fréquentation est stable depuis 3 ans.

Aucune relation avec le collège et le lycée car « Club Ados » en déclin. En revanche, dynamique dans la relation avec les enseignants ramatuellois par l'intermédiaire de projets transversaux coorganisés.

Hors temps scolaire :

Une offre périscolaire comprenant :

- A l'école, pour les élèves scolarisés à Ramatuelle :
 - o une garderie la matin (7h15-8h30)
 - o une pause méridienne (11h30-13h avec service repas + surveillance récréation)
 - o une garderie du soir (16h-18h15)
- A l'ALSH de Bonne Terrasse, les mercredis en demi-journée + repas ou journée complète pour tous les enfants de 3-11 ans. L'éducation à l'environnement et au développement durable fait partie de l'identité de la structure. De nombreuses activités diversifiées mises en place (sportives, artistiques, culturelles, scientifiques, citoyennes...).

L'offre extrascolaire comprend :

- Des activités principalement sportives, proposées par des associations, à destination des 3-18 ans : tennis, football, arts martiaux, danse...
- L'ALSH municipal, ouvert à tous les 3-16 ans, propose des plannings d'activités à la semaine variés : art, culture, environnement, sport, citoyenneté...

La difficulté de l'offre périscolaire et extrascolaire réside dans la saisonnalité qui nécessite une petite équipe d'animateurs permanents qualifiés (BAFA) en période hivernale et un besoin plus important en saison avec des effectifs d'enfants qui doublent, voir triplent.

Les diplômes de direction (BPJEPS) sont détenus par l'équipe permanente.

Dispositifs éducatifs existant sur la commune :

Le Projet Educatif de l'Accueil de Loisirs a été remis à jour et délibéré par le Conseil Municipal pour la durée du mandat 2020-2026.

La Convention Territoriale Globale (CTG) a été délibéré par le Conseil Municipal et le Conseil Communautaire pour la période 2022-2025.

DIAGNOSTIC

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> -Construction de l'éco hameau des Combes Jauffret : installations de nouvelles familles sur le territoire. -Une infrastructure ALSH indépendante de l'école. -Des projets Education à l'Environnement et au Développement Durable portés par école, l'ALSH et la crèche, avec des agents et élus motivés. -un bassin d'emplois saisonniers. -Un bus municipal de 31 places à disposition des structures. - Un budget conséquent alloué au fonctionnement. -Des équipements municipaux de qualité. -une proximité des structures crèche et ALSH -Une stabilité des équipes éducatives. -une gestion des services en régie. -Une vraie politique petite-enfance et enfance-jeunesse. -Un public accueilli issu d'un milieu social favorisé. -Une offre associative diversifiée : culture, sport, patrimoine... 	<ul style="list-style-type: none"> -Un « Club ados » en baisse de fréquentation depuis plusieurs années. -Une population vieillissante. -Un manque de transports collectifs malgré la mise en place pour la saison estivale de navettes gratuites -Une absence de musée -Une absence de base nautique -Une absence de service des sports et par conséquent de personnel avec des diplômes sportifs -Un rythme saisonnier avec une fréquentation inégale sur l'année. -Une baisse de fréquentation les mercredis sur la crèche. -Une absence de secrétariat à l'école compensée par le directeur sur son jour de décharge -Un arrêt de l'étude surveillée.
OPPORTUNITES	MENACES / RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> -Un maraîchage bio et local géré en régie. -Un projet de lot de plage pour accueillir les adolescents gérés en régie. -Des logements achetés par la commune pour loger le personnel recruté. -Un projet ambitieux de redynamisation du centre village. -Un projet mobilité en cours mené par la Communauté de Commune du Golfe de Saint-Tropez en partenariat avec la commune -Une Convention Territoriale Globale cosignée à l'échelle intercommunale en remplacement du Contrat Enfance-Jeunesse -Une dynamique de réunion de soutien à la parentalité 	<ul style="list-style-type: none"> -Peu de logements disponibles avec loyers modérés sur la commune. -Des lieux de formation diplômantes enfance et petite-enfance éloignés. -Un recrutement de personnels diplômés difficile. -Un investissement des adhérents dans les associations locales en recul.

Suite à l'analyse de l'état des lieux, principaux besoins éducatifs auxquelles le PEDT pourrait apporter des réponses :

- Renforcer le lien entre les différentes infrastructures d'accueil de mineurs (crèche, école, ALSH, associations...)
- Relancer une dynamique d'accueil sur le public adolescent

2- LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Le public visé par le PEdT :

- La petite enfance : 0-3 ans inscrits au Multi-Accueil La Crèche
- Enfants scolarisés au groupe scolaire : maternelles et élémentaires (3-12 ans)
- Enfants ramatuellois scolarisés dans les collèges et lycées (12-17 ans)

Les ressources locales que le PEdT peut mobiliser :

- Scolaire : 1 groupe scolaire de 6 classes avec une moyenne de 150 élèves (4 classes élémentaires et 2 classes maternelles).
- Les services municipaux d'accueil de mineurs :
 - o Périscolaire non déclaré avec 1 garderie du matin, 1 garderie du soir et la pause méridienne
 - o Petite enfance : un multi accueil de 25 places.
 - o 1 accueil de loisirs de 100 places
- Un tissu associatif important : 55 associations sur la commune dont tennis, football, foyer rurale qui réunissent à eux 3 le plus de participants de 0 à 17 ans.
- De nombreux équipements :
 - o sportifs : 1 stade de foot, 4 terrains de tennis + 2 padel, 1 dojo, 1 salle de danse, 1 salle de musculation – fitness, des terrains de pétanque, 1 terrain multisport
 - o culturels : 1 bibliothèque associative ouverte 2 fois par semaine, 1 espace culturel, 1 théâtre de verdure (avec des festivals de théâtre, musique classique, jazz), 1 salle d'exposition « Le Garage »
 - o De service : 1 CCAS, 1 office de tourisme et de la culture qui propose de nombreuses animations (concerts, conférences, exposition, films, journées du patrimoine...)

Les partenaires que le PEdT peut mobiliser :

Partenaires à mobiliser pour l'élaboration et la gouvernance du projet (ex : élaboration des objectifs et du projet, COPIL, commissions techniques hors COPIL, consultations...)	Partenaires à mobiliser pour certaines actions
<ul style="list-style-type: none">- Le Maire et les Elus- Le directeur de l'école- La directrice du Multi-Accueil (crèche)- Les parents- Les présidents des principales associations locales qui accueillent des mineurs	<ul style="list-style-type: none">- Les enseignants- Les animateurs et les accompagnants éducatifs jeunes enfants- Les parents- Les éducateurs / intervenants associatifs- L'IEN, la SDJES, la CAF- Les Francas du Var et le GAD

Implication des parents :

Des représentants de parents sont impliqués puisqu'ils font partie du comité de pilotage. A ce titre, ils participent aux réflexions, sont informés, consultés, concertés notamment lors de la validation des objectifs et de l'évaluation du PEdT.

Participation des enfants :

Les enfants et les jeunes ne sont pas consultés, dans un premier temps, sur le choix des activités proposées dans le cadre du PEdT. En revanche, leur participation est prise en compte dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs, notamment chez les plus grands qui interviennent dans les prises de décisions collectives (choix d'activités, règles de vie, choix des menus ponctuellement...).

Implication de l'école :

Un seul groupe scolaire est implanté sur le territoire. Son directeur sera impliqué dans l'élaboration du PEdT et son fonctionnement par l'intermédiaire de réunions de travail avec les coordonnateurs visant à :

- En amont : co-définir les objectifs éducatifs
- En cours de projet : effectuer des bilans d'étape et réguler si nécessaire
- En fin de projet : évaluer

L'articulation entre les activités du PEdT et le projet d'école sera recherchée par l'intermédiaire d'objectifs transversaux. Ces derniers permettront de donner du sens aux activités auxquelles les enfants participent, que ce soit lors des activités scolaires, péri ou extra scolaires.

Des réunions techniques seront mises en place entre les animateurs et les enseignants si nécessaire et en fonction de certains projets spécifiques.

OBJECTIFS EDUCATIFS PARTAGES PAR LES PARTENAIRES

LA REUSSITE DE L'ENFANT		
BUT		
Favoriser le développement et l'épanouissement personnel de chaque enfant/jeune.		
OBJECTIFS GENERAUX		
<p>Accueillir et prendre en compte tous les publics : D'ici la fin des 3 années, un lieu d'accueil spécifique et adapté pour chacun et chaque tranche d'âge sera proposé sur le territoire.</p>	<p>Proposer des activités permettant l'ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles, artistiques, sportives... : D'ici la fin des 3 années, les structures partenaires auront organisé et proposé des sorties diverses et variées.</p>	<p>Valoriser les actions réalisées : D'ici la fin des 3 années, les structures partenaires valoriseront les actions réalisées dans le cadre de leurs activités.</p>
OBJECTIFS OPERATIONNELS		
<p>Les lieux d'accueil suivants seront maintenus ou mis en place : 0-3 ans au multi accueil l'Ile bleue, 3-6 ans à l'ALSH maternelle, 6-11 ans à l'ALSH élémentaire, 11-17 ans au Club ados (réorganisation/création).</p>	<p>Les structures partenaires auront proposé: des séjours, des sorties culturelles, des activités artistiques, des activités sportives...</p>	<p>Toutes les structures partenaires auront mis en place des outils permettant la valorisation des actions réalisées: blog, expositions, articles gazette communal et journal local, réseaux sociaux, journal de l'école...</p>
<p>Dans chaque structure partenaire, création d'un protocole adapté permettant l'intégration des enfants en situation de handicap.</p>		
<p>Prise en compte des besoins spécifiques de chaque tranche d'âge.</p>		
<p>Prise en compte des besoins individuels de chaque enfant.</p>		

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE	VIVRE ENSEMBLE
BUT	BUT
Poursuivre le développement du programme d'Education à l'Environnement et au Développement Durable dans les structures d'accueil.	Mettre en place des actions citoyennes permettant de favoriser l'intégration des enfants et des jeunes quelle que soit son origine sociale ou culturelle.
OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS GENERAUX
Veiller à une cohérence éco-éducative: à la fin de ce PEDT, la plupart des structures partenaires auront proposé des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement afin d'assurer une continuité éducative.	Renforcer l'esprit du "vivre-ensemble" : à la fin de ce PEDT, les structures partenaires auront proposé des actions citoyennes et solidaires favorisant l'intégration et le respect de chacun
OBJECTIFS OPERATIONNELS	OBJECTIFS OPERATIONNELS
D'ici la fin des 3 années, dans la plupart des structures impliquées : un lieu de compostage et de tri sélectif seront mis en place, les équipes seront sensibilisés en interne à l'utilisation et au fonctionnement du compostage et du tri sélectif.	D'ici la fin des 3 années, création d'une charte de bonne conduite commune à tous les partenaires du projet
Des actions favorisant la découverte de la biodiversité seront mises en place	La plupart des structures partenaires auront mis en place des moments solidaires, conviviaux, fédérateurs avec les parents / les enfants
Des actions sensibilisant à l'éco-responsabilité seront mises en place	La plupart des structures partenaires auront mis en place des actions favorisant la socialisation et le vivre-ensemble

ORGANISATION DE L'OFFRE EDUCATIVE PREVUE ET DE SA MISE EN ŒUVRE

→ L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

- Garderie : chaque matin et chaque soir avant et après les heures d'enseignement, dans les locaux du groupe scolaire. Accueil non déclaré à destination de tous les élèves scolarisés à Ramatuelle. Organisé par la municipalité (service Enfance-Jeunesse).

- Chaque mercredi, à l'accueil de loisirs municipal. Accueil déclaré à destination des enfants scolarisés de 3-11 ans dont la famille a constitué un dossier d'inscription. Organisé par la municipalité (service Enfance-Jeunesse) avec mise en place d'activités sportives, culturelles, d'éveil, scientifiques, environnementales, manuelles... Le projet pédagogique prévoit un accueil par tranche d'âge (- de 6 ans et + de 6 ans) et une possibilité d'inscription à la journée ou à la demi-journée.

<p align="center">MISE EN PLACE DU « PLAN MERCREDI » EN COMPLEMENT DE L'ACTION DEJA EXISTANTE</p>
--

ORGANISATION

Les coordonnateurs du Plan Mercredi sont identiques à celui du PEdT dans lequel il s'inscrit.

L'offre du mercredi pour les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire est la suivante :

ALSH municipal déclaré

Lieu : accueil de loisirs municipal de Bonne Terrasse

Capacité d'accueil du bâtiment : 100 enfants (50 - de 6 ans et 50 + de 6 ans)

Horaires : 7h45-18h15

Public : enfants de 3 à 12 ans, scolarisés.

Inscription au choix des familles :

- A la journée
- A la demi-journée : le matin + repas (départ à 13h)
- A la demi-journée : le repas + après-midi (arrivée à 11h45)

OBJECTIFS

Le Plan Mercredi construit un pont entre le projet d'école et le PEdT afin d'élaborer pour les élèves de véritables parcours éducatifs.

Pour une meilleure articulation, les activités proposées les mercredis doivent respecter les domaines communs à tous les acteurs éducatifs, à savoir :

Pour les maternelles :	Pour les élémentaires :
Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	Les langages pour penser et communiquer
Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique	Les méthodes et outils pour apprendre
Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques	La formation de la personne et du citoyen
Construire les premiers outils pour structurer sa pensée	L'observation et la compréhension du monde
Explorer le monde	Les représentations du monde et l'activité humaine

Pour une meilleure complémentarité, les activités du mercredi viennent donc compléter, prolonger, et ainsi faciliter les apprentissages scolaires (développement des compétences, acquisition de la citoyenneté et de l'autonomie, découverte du territoire, réinvestissement des acquis de l'école, estime de soi...)

OBJECTIFS	PRINCIPALES ACTIVITES RETENUES
Renforcer la qualité des offres périscolaires	Projets diversifiés : partenariaux, sportifs, artistiques, environnementaux, numériques, citoyens... Valorisation et restitution ludiques : expositions, réalisation finale...
Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi	Activités en lien avec le projet d'école (citoyenneté, développement durable...) + projets environnementaux : tri des déchets, composteurs collectifs, gaspillage alimentaire, potager pédagogique, hôtel à insectes...
Favoriser l'accès à la culture et au sport	Projets partenariaux culturels et sportifs + initiatives pour que les enfants puissent accéder au sport et à la culture ou que le sport et la culture puisse venir jusqu'aux enfants
Réduire les fractures sociales et territoriales en mobilisant l'ensemble des ressources et des équipements locaux	Environnement naturel de l'ALSH avec accès direct à plage, la forêt, les vignes...), interventions, sorties, partenariats...

Le projet d'école 2020-2024 a été présenté par le directeur de l'école aux coordonnateurs du PEdT. Des réunions de concertation ont permis de co-valider les objectifs et de mettre en évidence des activités qui répondent à la fois aux objectifs du projet d'école et à ceux du Plan Mercredi.

2 à 3 fois par an, des réunions de suivi seront organisées. Associer le directeur de l'école au suivi et à l'évaluation du projet permettra de gagner en efficacité et de tirer des conclusions objectives.

Quelles sont les modalités particulières de suivi, de bilan et d'évaluation de ce Plan Mercredi ?

Tout comme le PEDT, un suivi sera nécessaire :

- pour la rédaction du bilan, à l'aide de tableaux de bord
- pour l'évaluation des objectifs opérationnels du Plan Mercredi, à l'aide d'indicateurs

Elément à évaluer	Questions évaluatives	Critère	Indicateurs retenus (question de régulation)	Sources d'information et outils retenus	Constats	Analyse
PLAN MERCREDI						
Renforcer la qualité des offres périscolaires	Le Plan Mercredi permet-il de renforcer la qualité de l'offre périscolaire locale ?	Efficacité	L'assouplissement du taux d'encadrement dans le cadre du Plan Mercredi a-t-il permis d'accueillir plus d'enfants ?	Contrôle de l'évolution des effectifs + souplesse d'accueil des inscriptions de dernières minutes		
			Les horaires et modules d'accueil répondent-ils au besoin des familles ?	Questionnaire à l'attention des familles		
			Le protocole d'inscription via le portail famille, les supports de communication sont-ils adaptés pour toutes les familles ?	Questionnaire à l'attention des familles		
			La structure est-elle adaptée à l'accueil de <u>tous</u> les enfants ?			

Élément à évaluer	Questions évaluatives	Critère	Indicateurs retenus (question de régulation)	Sources d'information et outils retenus	Constats	Analyse
PLAN MERCREDI						
Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi	Les actions mises en place permettent-elles de promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi ?	Efficacité	Nombre de projets et d'activités organisées les mercredis en lien avec le projet d'école ?	Tableau de bord		
			Diversité des activités éducatives proposées : nombre d'activités scientifiques, sportifs, artistiques, citoyens... ?	Tableau de bord		
			Est-ce que le Plan Mercredi est évoqué en conseil d'école et en COFIL ?			
Favoriser l'accès à la culture et au sport	Le Plan Mercredi permet-il de favoriser l'accès à la culture et au sport ?	Efficacité	Des initiatives pour que les enfants puissent accéder au sport et à la culture ou que le sport et la culture puisse venir jusqu'aux enfants ont-elles été mises en place ? Combien ? Lesquelles ?	Tableau de bord		

Élément à évaluer	Questions évaluatives	Critère	Indicateurs retenus (question de régulation)	Sources d'information et outils retenus	Constats	Analyse
PLAN MERCREDI						
Réduire les fractures sociales et territoriales en mobilisant l'ensemble des ressources et des équipements locaux	Le Plan Mercredi permet-il de réduire les fractures sociales et territoriales ?	Efficacité	Les tarifs d'accueil sont-ils adaptés pour toutes les familles du territoire ?	Contrôle du taux de fréquentation, notamment ceux à bas revenus ? Nombre de demande d'aide financière au CCAS ?		
			Nombre de sorties (culturelles, environnementales...) réalisées sur le territoire ?	Tableau de bord		
			Nombre de partenariat local passé (associations, intervenants...) ou d'intervention bénévoles (parents, agents territoriaux...) ?	Tableau de bord		

LES CRITERES DE LABELISATION PLAN MERCREDI (en lien avec la Charte Nationale et Départementale)

Premier critère : Complémentarité et cohérence éducative des différents temps de l'enfant

Au mois de juin 2022 :

- le Plan Mercredi sera présenté aux enseignants par les coordonnateurs, après validation des objectifs PEdT par le COPIL
- Le projet d'école, quant à lui, sera présenté aux équipes d'animation par le directeur du groupe scolaire

Deuxième critère : l'accueil de tous les publics

Actuellement, il n'y a aucune demande d'inscription sur les mercredis concernant un ou plusieurs enfants en situation de handicap.

Si cela devait se produire, il faudrait analyser le niveau du handicap afin de mettre en place un projet d'accueil adapté avec la famille (planning d'activité, modalités et horaires d'accueil...) et recruter un personnel supplémentaire si le handicap le nécessite.

Les normes d'accessibilité du bâtiment sont respectées et permettent l'accueil d'enfant en situation de handicap.

En 2020, l'ensemble de l'équipe permanente d'animation a bénéficié d'une formation gratuite dans le cadre des "régul'actions" financées par la CAF du Var. De plus, un membre de l'équipe permanente est titulaire d'un Diplôme d'Educateur Spécialisé (DEES).

Depuis l'équipe permanente a évolué, et si à ce jour nous n'avons pas de demandes d'accueil d'enfant en situation de handicap sur les mercredis, la nécessité de former de nouveau les équipes et de recruter un ou plusieurs animateurs supplémentaires seraient indispensables pour mettre en place un accueil sécurisant et adapté.

Troisième critère : la mise en valeur de la richesse des territoires

➤ Principales richesses locales identifiées qui pourront être support de projets :

- En 2017, construction de l'éco hameau des Combes Jauffret : installations de nouvelles familles sur le territoire
- Infrastructure ALSH indépendante de l'école
- Projets d'Education à l'Environnement et au Développement Durable portée par l'école, l'ALSH et la crèche avec des agents et des élus motivés
- Bassin d'emplois saisonniers
- Bus municipal de 31 places à disposition
- Budgets conséquents alloués au fonctionnement
- Equipements municipaux sportifs et de services de qualités
- Proximité des structures crèche / ALSH
- Stabilité des équipes éducatives
- Gestion des services en régie
- Vraie politique petite enfance et enfance-jeunesse
- Profil du public accueilli : milieu social favorisé
- Offre associative diverse : culture, sport, patrimoine...

Partenariats possibles :

- Associations locales : La Robe à l'envers (culture), Tennis & Padel Ramatuelle (sport), Football Club Ramatuelle (sport), arts martiaux (sport), Le Crayon (défense de la liberté d'expression)...
- Prestataires locaux : Conservatoire du Patrimoine de La Garde Freinet, Observatoire marin du Pays des Maures...
- CCGST : Conservatoire Landowski Rostropovitch, les ambassadeurs du tri.
- Les Francas du Var.

Quatrième critère : Le développement d'activités éducatives de qualité

La pratique d'activités sportives des enfants :

Des parcours de psychomotricité, des ateliers sportifs diversifiés (individuels, collectifs, dansés, d'opposition, de coopération...) sont régulièrement organisés les mercredis par 2 agents de l'équipe qui possèdent des diplômes sportifs spécifiques (BEESAPT et BPJEPS APT).

Elles ont pour objectif de développer des valeurs telles que la coordination motrice, la coopération, le respect de soi, des autres, des règles...

La pratique d'activités d'éveil artistique et culturel des enfants :

Sculpture, peinture, photographie, musique, ateliers culinaires, ateliers théâtraux... sont autant d'activités organisées les mercredis qui amènent les enfants à construire, créer, exprimer leur pensée, partager une opinion dans le respect de l'autre, avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres...

La sensibilisation à l'engagement citoyen des enfants :

Les projets environnementaux (LPO, potager...) qui sont menés tout au long de l'année permettent de préserver et favoriser la biodiversité dans l'intérêt de tous.

De même, les projets sur le thème de la Convention Internationale des Droits des Enfants invitent à s'ouvrir aux autres, à découvrir ses droits mais également les inégalités qui existent.

Enfin, des Discussions à Visée Démocratique et Philosophique (DVDP) sont régulièrement proposées par un animateur ayant l'agrément « Graines de Philo ». Les enfants participent chaque année au festival de philo organisé par les Francas du Var.

→ L'ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) déclaré : structure d'accueil municipale pour les 3-11 ans + les 12-16 ans l'été (Club Ados). Ouvert toutes les vacances scolaires à l'exception de celles de Noël.

Y sont organisées, en fonction du projet pédagogique :

- des sorties, des activités sportives, manuelles, de découverte, scientifiques, culturelles, environnementales...
- des séjours de vacances 1 à 2 fois par an

L'équipe à l'année est mobilisée et associée pour définir les grandes lignes et les objectifs du projet pédagogique de chaque période d'accueil :

- 1 animateur ayant un équivalent au diplôme de direction d'ALSH + BEESAPT
- 1 animatrice BPJEPS APT
- 1 animateur BAFA

Ces 3 animateurs « référents » :

- Sont force de proposition
- Font le lien entre les saisonniers recrutés à chaque période d'accueil et la direction de l'ALSH
- Organisent des séjours de vacances...

Concernant la redynamisation du « Club Ados », le Conseil Municipal a approuvé le principe d'exploitation d'un lot de plage sur Pampelonne pour les accueillir. Différents scénarii pour la gestion de ce lot en régie sont à l'étude et pourraient, dans les 3 années à venir, être un nouveau lieu d'accueil estival apprécié des jeunes ramatuellois.

→ AUTRES ACTIONS EN DIRECTION DU PUBLIC DU PEDT

Le Multi-Accueil (0-3 ans), dont le bâtiment est situé à côté de l'ALSH offre des possibilités d'actions communes. Si certaines d'entre elles pourront se renforcer dans le cadre du PEDT (mutualisation d'espace, manifestations communes, classes passerelles...), d'autres pourront voir le jour.

Aussi, le maraîchage local bio dont les premières récoltes sont prévues pour l'été 2022 aura un impact certain sur les structures d'accueil 0-17 ans : qualité nutritionnelle des légumes, gaspillage alimentaire, ateliers pédagogiques au maraîchage...

3- LE PILOTAGE

Le vendredi 3 juin 2022, le COPIL se réunira pour valider les objectifs du PEDT.

Seront invités :

Roland BRUNO et / ou Patricia AMIEL	M. le Maire et / ou l'Adjointe Déléguée à la Jeunesse
Nicolas SALVATICO et Gabrielle MOREAU-WAGNER	Coordonnateurs, responsables du service Enfance-Jeunesse – Mairie de Ramatuelle
Jonathan LERDA	Directeur du groupe scolaire
Elodie DANOY	Directrice du Multi-Accueil (crèche)
LECLAIR Lou, CHEVASSON Magdalena, BOLOGNA Camille, VERGLAS Céline et TARDIEU Christine	Représentants des parents
Christian-Jacques GAËL et/ou Séverine PACCHIERI	Direction Générale des Services – Mairie de Ramatuelle
Conchita COUSSANES	Présidente du Foyer Rural
Patrick CHASSAIGNE	Président du Football Club Ramatuelle
Bruno CAIETTI	Président du Tennis & Padel Ramatuelle
Valérie THOLLON	Conseillère en développement du Territoire - CAF du Var

Sandrine ADAM	Inspectrice de l'Education Nationale circonscription de Cogolin
Valérie NAVARRO	Coordinatrice de l'Inspection, contrôle et évaluation des ACM - SDJES
Nicolas BOULAN	Chef de cabinet - DSDEN

Par la suite, 2 COFIL par an seront organisés :

- une réunion en juin pour effectuer le bilan de l'année écoulée et fixer les objectifs de l'année scolaire à venir
- une réunion en janvier pour effectuer le bilan à mi-parcours.

4- SUIVI, BILANS ET EVALUATION

Des tableaux de bord permettront de recueillir (tout au long de l'année) des données qualitatives et quantitatives pour certains nécessaires à la rédaction du bilan et pour d'autres à l'évaluation.

Des critères seront définis pour permettre non seulement l'évaluation de la démarche PEDT mais également l'évaluation des objectifs opérationnels choisis au niveau territorial. L'évaluation se fera à minima la 3ème année.

Élément à évaluer	Questions évaluatives	Critère	Indicateurs retenus (question de régulation)	Sources d'information et outils retenus	Constats	Analyse
LA DEMARCHE PEDT						
La continuité éducative	Quel est le niveau de participation des différents acteurs éducatifs à la consultation initiale, à l'identification des besoins et des réponses à apporter, à l'écriture du projet, à son pilotage et à son suivi et à son évaluation, son évolution ?	Efficacité	L'ensemble des acteurs se sont-ils sentis concertés dans la définition des objectifs généraux du PEDT ?	Questionnaire bilan à l'attention des acteurs		
			Le PEDT permet-il de susciter une mise en cohérence entre les temps scolaire, péri et extra dans tous les lieux d'accueil ?	Tableau de bord des actions communes		
			L'ensemble des activités sont-elles accessibles à tous les enfants du territoire (financièrement, géographiquement...) ?	Contrôle du taux de fréquentation, notamment ceux à bas revenus ?		
			Les besoins individuels et collectifs des enfants sont-ils pris en compte dans chaque projet des structures partenaires ?			
			Le parcours global proposé à l'enfant sur le territoire est-il pertinent et lisible par tous les acteurs ? Répond-il aux besoins éducatifs identifiés ?	Questionnaire bilan à l'attention des acteurs		
Le pilotage	Quelle implication de chaque acteur ? Quel impact du COPIL sur le déroulement du PEDT, ses orientations, l'atteinte des objectifs ?	Efficacité	Le taux de participation des acteurs aux réunions est-il important ? Si non, pourquoi ?	Taux de participation		
			Le point de vue de chaque acteur est-il pris en compte ?	Questionnaire bilan		
			Le COPIL a-t-il permis de réguler certaines actions pour atteindre plus efficacement les objectifs du PEDT ?	Compte rendu COPIL		

Élément à évaluer	Questions évaluatives	Critère	Indicateurs retenus (question de régulation)	Sources d'information et outils retenus	Constats	Analyse
LA DEMARCHE PEDT						
La mise en œuvre du PEDT	Les actions mises en place dans chaque structure sont-elles cohérentes avec les objectifs définis dans le PEDT et validés en COFIL ?	Efficacité	Les actions mises en place dans chaque structure respectent-elles les objectifs validés au COFIL ? Combien ? Lesquelles ?	Tableau de bord : recensement des actions		
			Des actions partenariales sont-elles mises en place entre les différentes structures ? Lesquelles ?	Tableau de bord		
			Dans chaque structure, les actions sont-elles valorisées à destination des usagers ? Des Elus ? Du tout public ? Par quels moyens ?	Recensement des actions : rencontres Elus / parents, nombre de support de communication (blogs, expositions, articles...)		
AU NIVEAU TERRITORIAL						
La réussite éducative de tous les enfants	Les actions proposées dans le cadre du PEDT ont-elles permis de contribuer à la réussite éducative de tous les enfants ?	Efficacité	La notion de réussite de tous les enfants est-elle inscrite dans tous les projets (d'école, pédagogique...) des structures partenaires ?			
			Toutes les actions proposées par les structures partenaires sont elles valorisantes pour l'enfant ? Si non, comment pourraient-elles évoluer pour répondre à cet objectif ?	Tableau de bord		
			L'attitude des éducateurs auprès des mineurs est-elle en cohérence avec cet objectif ?	Charte mise en place et respectée par tous les éducateurs ?		
			Tous les lieux d'accueil sont-ils adaptés à l'accueil de <u>tous</u> les mineurs, et ainsi à leur réussite ?			

AU NIVEAU TERRITORIAL						
Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)	Les actions proposées dans le cadre du PEDT ont-elles permis de contribuer à l'EEDD ?	Efficacité	Les notions d'EEDD sont-elles inscrites dans tous les projets (d'école, pédagogique...) des structures partenaires ?			
			Des actions de sensibilisation EEDD sont-elle proposées partout ? Combien ?	Tableau de bord		
			Une réflexion action autour de la gestion des déchets et/ou de l'alimentation durable et/ou des produits utilisés est-elle engagée dans chaque structure ?			
			Des activités autour de la valorisation et de la découverte du patrimoine son-elles proposées ? Dans combien de structure ?	Tableau de bord		
			Des activités de découverte de l'environnement sont-elles proposées ? Lesquelles ? Dans combien de structures partenaires ?	Tableau de bord		
Vivre ensemble et citoyenneté	Les actions proposées dans le cadre du PEDT ont-elles permis de développer la citoyenneté, le vivre ensemble ?	Efficacité	La notion de vivre ensemble est-elle inscrite dans tous les projets (d'école, pédagogique...) des structures partenaires ?			
			Des actions citoyennes sont-elles proposées ? Lesquelles ? Dans combien de structures partenaires ?	Tableau de bord		
			Des manifestations / actions partenariales, solidaires, fédératrices ou conviviales sont-elles mises en place dans les structures ?	Tableau de bord		

